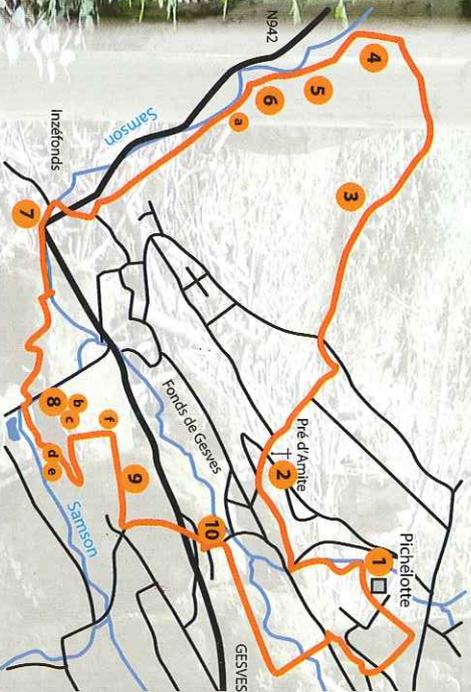


Itinéraire

Cette belle promenade vous fera découvrir l'emblème de la commune : La rivière du Samson.
Mais elle se mérite : Gesves étant aussi appelée « La petite Suisse namuroise »



1. La Pichelotte
2. La chapelle du pré d'Amite
3. Le bois de Gesves
4. Le Samson
5. La mare
6. La carrière d'Inzéfonds
7. Balade des vergers conservatoires - Repère
8. La carrière de Bizonzon
9. Le verger conservatoire
10. Repère

Les œuvres de la fête de mai

- a :** Là où l'engoulement se perche de Yannik Leën
- b :** Le sommet de la carrière abandonnée de François Davin

Les œuvres de Murrures en mai

- c :** Nous ne sommes pas de pierres de Jean-Marie Sainte
- d :** Le murier de Pierre Jadot
- e :** Sur les murs, j'écris vos noms... de P.Tellier et N. Gere
- f :** Le portail des mondes de M. Haveaux

Pour approfondir,

voir « Pour en savoir plus... »

Le parcours

A l'arrière de la bibliothèque de la **Pichelotte**¹ (panneau didactique), vous descendez par un sentier. Vous longez le ruisseau et vous retrouvez la « rue des fontaines ». Vous poursuivez par un long sentier jusqu'à la **chapelle du pré d'Amite**² (arrêt pic nic) et vous continuez tout droit la « rue du pré d'Amite » (balise rectangle vert). Après 500m, au carrefour en T, vous prenez la « rue Fechaire » à gauche et ensuite le chemin empierré à droite qui pénètre dans le **bois de Gesves**³ (arrêt pic nic). Vous restez un long moment sur le chemin principal et au T, vous descendez vers la gauche (rectangle vert) jusqu'au **Samson**⁴. Vous allez à gauche et vous passez devant une belle petite **mare**⁵ (panneau didactique), plus loin la **carrière d'Inzéfonds**⁶ (arrêt pic nic) et une oeuvre de la **Fête de Mai**^(a). A la route, vous poursuivez sur le sentier à gauche (vous apercevez à droite une grande bâtisse : le moulin d'Inzéfonds).

Vous poursuivez à gauche et redescendez à droite la rue à sens unique (quittez la balise rectangle vert). Vous retrouvez ainsi la « chaussée de Gramptinne » sur quelques mètres, vous allez à droite vers Sorinnes-la-longue et vous prenez directement à gauche vers Surhuy (balade des **vergers conservatoires**)⁷. Plus loin, vous grimpez fortement vers la droite et au sommet, vous prenez à gauche, vous passez le Samson et vous allez à droite. Avant le domaine de Béron sart, vous prenez le chemin à gauche. Une variante à hauteur du domaine : un chemin en épingles à cheveux qui part vers la gauche et vous amène dans la carrière de Bizonzon⁸ où vous apercevez deux sculptures^(b,c,d).



Vous montez vers le **verger du Surhuy**^(d,e,f) et avant d'arriver à la rue, vous prenez le chemin qui part à gauche. Vous restez un moment sur le balcon et vous remontez à 90° vers la droite^(f). Vous rejoignez le **verger conservatoire du Surhuy**⁹. Vous allez jusqu'au grand poteau électrique, et vous descendez par le petit sentier qui part à gauche de la maison n°48 (grand hêtre à votre gauche). A la rue, vous traversez (attention) et vous poursuivez avec la balise croix jaune, vous descendez vers Gesves et plus bas, vous empruntez un sentier qui part à droite^(a). A la maison n°40, vous descendez sur votre gauche et vous prenez la rue « impasse des chalets ». Vous remontez ainsi vers le terrain de football, vous le contournez et vous retrouvez ainsi votre point de départ.

Pour en savoir plus...

- 1 **Le site de la Pichelotte** est géré de façon différenciée. L'étang, dans le bas, se trouve sur le ruisseau « la Pichelotte » dont les deux sources en amont sont constituées d'une station de dépuraton par des plantes aquatiques et, d'autre part, par une zone humide à haute valeur biologique.



- 2 **La chapelle du pré d'Amite** : en 1780, sous le règne autrichien, la bande boisée entre le bois de Gesves et la chapelle a été coupée. Chaque feu (famille) recevait une parcelle de 90 ares pour cultiver. La chapelle a été construite à cet endroit pour faciliter l'accès à ces familles.

- 3 **Le bois de Gesves** : Le bois est essentiellement constitué de feuillus : chênes, bouleaux, frênes ... avec quelques parcelles de résineux. Dans la descente vers la rivière, le sol devient plus acide et s'y développe le chêne mêlé de pins sylvestres. Ce substrat acidophile est caractérisé par la présence de fougère aigle, de myrtilliers, et de bruyères aborescentes.



- 4 **Le fond alluvial de la vallée du Samson** est occupé par une belle alluaie-frénaie alluviale et le martin pêcheur y a élu domicile. Ses ailes et son dos présentent une couleur allant du bleu turquoise au vert métallisé tandis que sa poitrine est rouge orange. On peut aussi y retrouver le cincle plongeur ou merle d'eau.

- 5 **La mare d'Inzéfonds** : une petite mare artificielle a été creusée et est alimentée par les suintements. A proximité de ce biotope humide pousse différentes sortes de laïches. Elle a récemment été remise en état avec l'aide du PCND de Gesves.

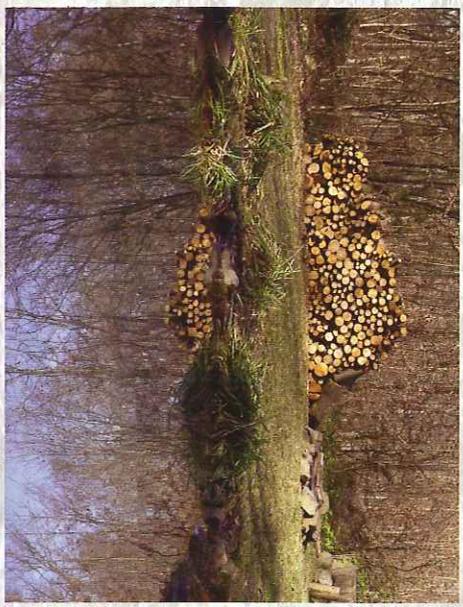
6 La carrière d'Inzéfonds, carrière désaffectée de grès, est fréquentée par des oiseaux intéressants tels que la bergeronnette des ruisseaux et le gobe-mouche gris. On y trouve également de nombreuses espèces végétales intéressantes mais aussi des reptiles (lézard vivipare, couleuvre coronelle,...), des batraciens (salamandre terrestre, triton palmé,...) et diverses espèces d'insectes (cicindèle champêtre, petit sylvain,...). Il s'agit d'un site de grand intérêt biologique, faisant partie d'une zone Natura 2000.

7 balade des vergers conservatoires vers Surhuy - Repère

8 La carrière de Bizonzon : Cette ancienne carrière de grès comprend une excavation limitée par des falaises élevées (20m à plus de 30m). On y observe une flore plutôt acidophile.

9 Le verger conservatoire : Jusque dans les années 70, on assiste à une drastique et alarmante diminution de la biodiversité fruitière présente autrefois dans nos campagnes. En 2007, sous l'impulsion du GAL, deux parcelles communales, à Surhuy (Gesves) et à Bethléem (Assesse) sont libérées pour planter 80 arbres fruitiers de variétés anciennes : « Royale Coquette », « Madame Galopin »,... Ces vergers ne subissent aucun traitement phytosanitaire.

10 Repère : après la maison n°2, vous partez à droite.



Dossier thématique : l'eau

Le Samson est d'une longueur de 20,5km et il coule suivant une pente relativement forte, d'une déclivité d'1,1m en moyenne sur 100m.

Le bassin du Samson est classé en zone Natura 2000 ainsi que d'autres sites (ex : le bois d'Herpet). Cela représente plus de 10% du territoire. Le Samson fait partie du Contrat Rivière Haute-Meuse. Celui-ci permet la mise en œuvre d'actions afin de préserver les cours d'eau.

La vallée du Samson abritait autrefois un grand nombre de moulins. Ceux-ci ont d'abord été utilisés pour mouliner ou presser des graines de céréales. Plus tard, avec le développement des techniques, on a utilisé la force de l'eau pour travailler des minerais. Suite à la première guerre mondiale, le moulin d'Inzéfonds se reconvertisse en micro-centrale électrique. Un alternateur relié à la roue fournissait le village de Sorinne-la-longue en électricité. La somme de 5 francs était prélevée par ampoule.

Le Samson reçoit les eaux usées de la population de Gesves (soit 6500 équivalent-habitants). Sachant que la capacité actuelle d'assainissement est de 600 EH, seulement 10% des eaux sont traitées.

A Gesves, un programme de construction de stations de dépuración est en cours dans le cadre du PASH (Plan d'Assainissement par Sous bassins Hydrographiques).

Conseils aux usagers

Les stations de dépuración sont encore à l'heure actuelle assez rares dans nos régions. Nos gestes quotidiens ont un impact sur la qualité de nos eaux. Il est donc important de faire attention à ce que nous jetons dans nos toilettes, dans nos éviers, dans nos cours d'eau...

Dans nos régions, des centres de tri récupèrent aussi la plupart des produits dangereux pour l'environnement.

De façon préventive, nous pouvons aussi utiliser des produits respectueux de l'environnement pour l'entretien de nos maisons, de nos jardins ainsi que pour notre hygiène personnelle.

DÉPART : La Pichelotte (Gesves)
LONGUEUR : 10 Km (2h30)

DIFFICULTÉ : +++
APPRECIATION : +++



LES SENTIERS DU PCDN

La Pichelotte « Au Fil de l'eau »



Une réalisation du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Échevinat de l'Environnement de la Commune de Gesves
la direction générale opérationnelle agriculture, ressources naturelles et environnement du service public de Wallonie
dans le cadre du stage déco-conseiller effectué par Luc Charlier

Editeur responsable : Collège communal de Gesves, Échevinat de l'Environnement, Chée de Grampinne, 112 à 5340 Gesves - Contact : 083/670.308

Credit photos : Commune de Gesves
Dessin : Christian Lagrange

